

## PROJET DE DECLARATION DU GROUPE AFRICAIN

24<sup>e</sup> session du Comité Consultatif du Conseil des droits de l'homme Genève,  
du 17 au 21 février 2020, Salle XX

**Mme la Présidente du Conseil des droits de l'homme,  
Mme la Présidente du Comité consultatif/M. le Président du Comité  
Distingués membres du Comité,  
Mesdames et Messieurs,**

J'ai l'honneur d'intervenir au nom du Groupe des Etats africains.

Le Groupe des Etats africains félicite le Bureau pour son élection ainsi que les distingués membres du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme pour tous les efforts qu'ils déploient dans le cadre de leur mandat.

Pour le Groupe des Etats africains, cette 24<sup>e</sup> session sera une nouvelle fois l'occasion pour le Comité consultatif et toutes les parties prenantes, de poursuivre les discussions constructives sur des questions d'intérêt, dans le domaine des droits de l'homme.

Le Groupe des Etats africains se félicite, en particulier, de l'élaboration du projet du rapport d'étude sur les meilleurs moyens d'évaluer la situation mondiale en matière d'égalité raciale et de déceler les lacunes et les chevauchements d'activités potentiels, dans le cadre de la mise en œuvre intégrale et du suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban.

Dans un contexte mondial marqué par la montée du racisme et du discours de haine à l'encontre des personnes d'ascendance africaine et des migrants, notamment sur les réseaux sociaux et autres médias électroniques, le Groupe des Etats africains salue la proposition d'élaborer des indicateurs communs, utilisés par tous et partout, en vue de fournir un aperçu plus représentatif de l'état de la discrimination ou de l'égalité raciale à travers le monde.

Le Groupe des Etats africains estime que le 20<sup>e</sup> anniversaire de la DDPA en 2021, sera l'occasion de rappeler, une fois de plus, que la lutte contre le racisme, la discrimination raciale et l'intolérance qui y est associée est un combat de longue haleine qui exige la mise en synergie des efforts de toutes les parties prenantes.

Le Groupe des Etats africains se réjouit également de l'élaboration du rapport portant sur l'importance d'un instrument juridiquement contraignant pour le droit au développement. A cet effet, le Groupe des Etats africains réaffirme son soutien à l'élaboration d'un tel instrument doté de mécanismes de suivi efficaces.

Pour terminer, le Groupe des Etats africains souhaite une session couronnée de succès.

**Je vous remercie.**